

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES ORGANISATION SPORTIVES INTERNATIO- NALES EN SUISSE

2014–2019

Dr Claude Stricker
& Dr Giovanni-Battista Derchi

Mandaté par le Canton de Vaud, le Comité international
olympique et la Ville de Lausanne

Octobre 2021

Première publication 2021

par l'AISTS (Académie internationale des sciences et techniques du sport)
Quartier UNIL-Centre, Synathlon Building, 1015 Lausanne, Suisse

© 2021 Giovanni-Battista Derchi et Claude Stricker

Tous droits réservés. Ce rapport, dans son intégralité ou en partie, ne saurait être réimprimé, reproduit ou utilisé sous quelque forme que ce soit ou par quelque procédé que ce soit, qu'il soit électronique, mécanique ou autre, connu aujourd'hui ou inventé à l'avenir, y compris par reprographie ou enregistrement, ou par tout système de stockage ou de récupération de données, sans l'autorisation expresse des éditeurs.

Abrégé

L'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) a réalisé une étude sur l'impact économique du Comité international olympique (CIO) et d'autres organisations sportives internationales (OSI). Cette étude regroupe les données de 53 OSI disposant d'une présence physique en Suisse entre 2014 et 2019.

Les résultats montrent que, durant cette période, les dépenses cumulées de ces organisations et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à CHF 1,10 milliard par an (comparé à une dépense moyenne annuelle de CHF 0,70 milliard entre 2008 et 2013). Elles génèrent un impact supplémentaire de CHF 0,58 milliard sur l'économie suisse, ce qui se traduit par un impact économique moyen de CHF 1,68 milliard pour la Suisse (CHF 1,07 milliard entre 2008 et 2013), CHF 0,87 milliard pour le Canton de Vaud (CHF 0,55 milliard entre 2008 et 2013) et CHF 0,55 milliard pour le district de Lausanne (CHF 0,25 milliard entre 2008 et 2013). Cet impact économique a des effets positifs sur les secteurs de l'emploi, du tourisme d'affaires et de la construction.

Ce rapport a été mandaté par le Canton de Vaud, le CIO et la Ville de Lausanne, qui ont demandé à l'AISTS de mettre à jour l'étude sur l'impact économique publiée en avril 2015 et qui portait sur une période de six ans entre 2008 et 2013 (Bousigue & Stricker 2015). En particulier les résultats révélant qu'entre 2014 et 2019, les OSI ont augmenté leur impact sur la Suisse en générant un impact économique plus important qu'entre 2008 et 2013. Cette valeur générée se traduit en un impact augmenté de 57% pour toute la Suisse, de 58% pour le Canton de Vaud et de 120% pour le district de Lausanne.

Ces résultats illustrent de manière très positive l'impact économique important que les OSI ont sur l'économie Suisse. De plus, cette étude montre que l'effet des OSI va bien au-delà des répercussions tangibles. Les résidents suisses voient d'un très bon œil la présence des OSI en Suisse, qui contribuent de manière importante à l'économie locale, au tissu social et à l'environnement sportif.

Table des figures

Figure 1 : Carte géographique des trois zones de référence	13
Figure 2 : Diagramme simplifié du calcul de l'impact économique total des OSI	16
Figure 3 : Impact positif des OSI sur le district de Lausanne	17
Figure 4 : Impact positif des OSI sur le Canton de Vaud	18
Figure 5 : Impact positif des OSI sur la Suisse	18
Figure 6 : Multiplicateurs des affaires utilisés pour le calcul de l'impact indirect des OSI en fonction de la zone de référence	19
Figure 7 : Multiplicateurs des ménages utilisés pour le calcul de l'impact induit des OSI en fonction de la zone de référence	20
Figure 8 : Distribution par type d'impact de l'impact économique total annuel moyen des OSI en Suisse de 2014 à 2019	24
Figure 9 : Diagramme simplifié et résultats de l'impact économique total annuel moyen des OSI de 2014 à 2019	25
Figure 10 : Distribution par zone de l'impact économique total annuel moyen des OSI en Suisse de 2014 à 2019	26
Figure 11 : Distribution par type d'OSI de l'impact économique total annuel moyen des OSI en Suisse de 2014 à 2019	27
Figure 12 : Évolution du nombre d'employés au sein des OSI en Suisse de 2014 à 2019	30
Figure 13 : Évolution du nombre de nuitées des visiteurs des OSI en Suisse de 2014 à 2019	31

Table des matières

Remerciements	05
Avant-propos	07
Résumé	08
Définitions	12
1 Méthodologie: le modèle d'impact économique	13
1.1 Objectif	13
1.2 Portée	13
1.2.1 Zones de référence	13
1.2.2 Années de référence	13
1.2.3 Organisations de référence	13
1.3 Collecte de données	15
1.3.1 Phase 1, 2014 à 2020: collecte de données	15
1.3.2 Phase 2 en 2021: traitement des données manquantes	15
1.3.3 Confidentialité	15
1.4 Calcul des données	16
1.4.1 Calcul de l'injection	17
1.4.2 Calcul du revenu externe	17
1.4.3 Calcul de l'injection nette	17
1.4.4 Calcul du revenu primaire	18
1.4.5 Calcul de l'impact induit	20
1.4.6 Calcul de l'impact économique total	20
1.4.7 Double comptabilisation	20
1.5 Limites	21
2 L'impact économique total	23
2.1 Un impact optimisé	25
2.2 Un effet notable sur le Canton de Vaud	26
2.3 L'importante part des OSI soutenues financièrement par le CIO	27
3 L'impact sur l'emploi direct	29
3.1 Nombre d'employés	29
3.2 Salaires, contributions sociales et impôt sur le revenu	30
4 L'impact sur le tourisme d'affaires	31
4.1 Nombre de visiteurs	31
4.2 Dépenses des visiteurs	32
5 L'impact sur le secteur de la construction	33
6 L'impact sur la perception	35
7 Conclusion	37
Bibliographie	39
Annexes	41
Annexe 1: Impact économique total annuel, global et annuel moyen des OSI par zone et par type d'impact	42
Annexe 2: Questionnaire du sondage de l'institut Link (français)	43
Annexe 3: Questionnaire du sondage de l'institut Link (allemand)	44
Annexe 4: Synthèse des résultats du questionnaire de l'institut Link	45

Remerciements

Cette étude a été mandatée par le Canton de Vaud, le Comité international olympique et la Ville de Lausanne.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux dirigeants des 53 organisations sportives internationales et à leurs services financiers pour nous avoir permis de réaliser cette étude en prenant le temps de recueillir et de consolider les données fondamentales puis de les partager avec l'AISTS.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance au Canton de Vaud, au Comité international olympique et à la Ville de Lausanne pour la confiance qu'ils ont accordée à l'AISTS en lui confiant la réalisation de cette étude.

Enfin, nous exprimons notre gratitude au professeur Jean-Jacques Dethier, de l'Université de Californie, Berkeley et de l'Université de Bonn ainsi qu'au professeur Stéphane Garelli, de l'IMD et de l'Université de Lausanne, pour nous avoir apporté leurs conseils éclairés. Plein d'à-propos, leur examen de la méthodologie, des conclusions et du rapport a revêtu une importance capitale dans ce projet.



Dr Claude Stricker
Directeur de l'étude
& Directeur exécutif, AISTS



Dr Giovanni-Battista Derchi
Responsable de projet, AISTS
& Professeur assistant à l'EHL
(Ecole hôtelière de Lausanne,
HES-SO Haute école spécialisée
de Suisse occidentale)

Avant-propos

L'influence des organisations sportives internationales (OSI) sur la prospérité d'un pays est reconnue de longue date. Toutefois, il se révèle difficile d'évaluer leur impact économique total. En 2007, l'Académie internationale des sciences et techniques du Sport (AISTS) a réalisé une analyse d'impact initiale, qui constituait un premier pas vers la mesure de la contribution totale du Comité international olympique (CIO) à l'économie locale (celle de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud, à l'époque). Cette étude va plus loin puisqu'elle adopte une méthodologie élargie qui inclut la plupart des OSI et étend la portée de l'analyse au reste de la Suisse.

Cette étude, basée sur un travail antérieur (Bousigue & Stricker 2015), est remarquable à plusieurs titres. Tout d'abord, elle couvre une période plus longue, à savoir six ans. Ensuite, elle s'appuie sur les réponses à une enquête fournies par pratiquement toutes les fédérations internationales et autres OSI liées au CIO. De plus, elle est plus complète en termes de portée territoriale puisqu'elle s'intéresse à l'impact économique du Mouvement olympique sur le district de Lausanne, le Canton de Vaud et la Confédération suisse. Enfin, elle va plus loin dans la mesure de l'impact non-économique du CIO en interrogeant les résidents sur leur perception du CIO et des OSI.

Comme pour les études précédentes de l'AISTS, nous avons choisi une méthodologie conventionnelle pour mesurer l'impact économique du Mouvement olympique sur l'économie locale, le canton et le pays. L'étude d'impact économique s'appuie sur le modèle de comptabilité nationale (« *national income accounting* » ou NIA) développé par Richard Stone et d'autres économistes, et sur l'analyse de l'effet multiplicateur développée par J. M. Keynes. Le modèle de comptabilité nationale fournit un calcul de base de la contribution directe réelle des activités du sport à l'économie locale. Il constitue l'approche la plus conservatrice de toutes celles utilisées dans les études car il se cantonne à mesurer l'impact direct du sport, sans tenir compte des impacts plus larges sur d'autres secteurs. L'utilisation fréquente du modèle de comptabilité nationale pour mesurer l'importance économique du sport au niveau national s'explique notamment par le fait qu'une grande partie des données peut être tirée de publications. La méthodologie utilisée dans ce rapport va plus loin en utilisant l'analyse de l'effet multiplicateur pour mesurer les conséquences d'une injection de dépenses supplémentaires dans l'économie locale. Elle montre les effets direct, indirect et induit d'un changement spécifique au niveau des dépenses. Cette méthode se prête bien à l'estimation de l'impact économique des événements sportifs et des activités sportives. En effet, ces derniers génèrent des revenus, des dépenses et des emplois qui viennent s'ajouter au flux normal des dépenses dans l'économie locale.

Pour mesurer l'impact économique, nous avons délibérément adopté une méthode et des hypothèses particulièrement mesurées, lesquelles sont décrites en détail dans ce rapport. Les résultats présentés comportent donc des chiffres très prudents, si bien que l'impact réel est sûrement plus important que celui indiqué dans cette étude.

Nous espérons que ce rapport met en évidence le fait que l'impact des OSI sur l'économie locale (en l'occurrence la Suisse) est bien plus important et plus vaste qu'on ne le supposait auparavant. Nous souhaitons également qu'il aide les décideurs et le public à reconnaître la contribution positive de ces organisations dans le renforcement de la prospérité de leur pays.



Prof. Jean-Jacques Dethier
Université de Californie, Berkeley
& Université de Bonn



Prof. Stéphane Garelli
IMD
& Université de Lausanne

Résumé

À la demande du Canton de Vaud, du CIO et de la Ville de Lausanne, l'AISTS a réalisé une étude sur l'impact économique du Comité international olympique (CIO) et d'autres organisations sportives internationales (OSI) en Suisse pour la période 2014–2019. Cette étude est une seconde édition, après la publication d'un premier rapport en automne 2015 qui portait sur la période 2008 à 2013 (Bousigue & Stricker 2015).

Cette étude s'intéresse à l'impact économique total des OSI tout en mettant en lumière leur effet sur l'emploi direct, le tourisme d'affaires et la construction. Elle ne prend toutefois pas en considération leur impact sur le tourisme de sport et de loisir et, dès lors, ne mesure pas l'effet d'événements sportifs internationaux organisés en Suisse durant la période analysée. Le rapport est complété par une analyse consacrée à la façon dont les résidents suisses perçoivent la présence et l'importance du CIO et des autres OSI dans leur pays. Grâce à une collecte de données consistante et une analyse empirique, cette étude nous permet une comparaison directe avec l'impact des OSI sur la Suisse durant la période allant de 2008 à 2013.

Cet impact va bien au-delà de celui engendré par la seule administration du CIO. Le CIO apporte sa collaboration et un soutien financier de taille à pratiquement toutes les autres OSI, notamment les fédérations internationales (FI) qui font partie du Mouvement olympique. La présence du CIO en Suisse a conduit la plupart des FI à y installer leur siège (Chappelet 2021). Par ailleurs, l'attractivité de la ville de Lausanne, du canton de Vaud et de la Confédération suisse, ajoutée à des politiques publiques coordonnées dans le domaine du sport aussi bien au niveau municipal que cantonal et fédéral (Bayle 2017; OFSPO 2021), ont constitué des facteurs déterminants dans la venue des organisations sportives dans la région.

Principaux résultats

Entre 2014 et 2019, les dépenses cumulées des OSI et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à CHF 1,10 milliard par an (CHF 0,70 milliard entre 2008 et 2013) (Bousigne et Stricker 2015). Elles génèrent un impact économique annuel moyen de CHF 1,68 milliard pour la Suisse (CHF 1,07 milliard entre 2008 et 2013), de CHF 0,87 milliard pour le Canton de Vaud (CHF 0,55 milliard entre 2008 et 2013) et de CHF 0,55 milliard pour le district de Lausanne¹ (CHF 0,25 milliard entre 2008 et 2013). Ces chiffres comprennent les impacts économiques directs, indirects et induits. Chaque CHF 1 dépensé en Suisse par les OSI génère CHF 1,52 pour l'économie locale.

¹ Plus précisément, CHF 550 million pour le district de Lausanne, CHF 873 million pour le Canton de Vaud et CHF 1,682 million pour la Suisse.

Le CIO et les OSI qu'il soutient financièrement ont généré CHF 1,38 milliard de l'impact économique annuel moyen en Suisse. En tant qu'association à but non lucratif, le CIO apporte son soutien financier à l'organisation des Jeux olympiques et au développement du sport dans le monde en redistribuant ses revenus. Cette redistribution comprend un montant annuel moyen de CHF 157 millions versé aux OSI et autres organisations liées au sport en Suisse.

Les OSI ayant répondu favorablement à notre demande de données employaient plus de 3343 personnes en Suisse en 2019 (ce qui correspond à environ 3144 équivalents temps plein. Les trois quarts d'entre elles travaillaient pour le CIO ou pour les OSI qu'il soutient financièrement. Environ 1840 vivaient dans le canton de Vaud, parmi lesquels 966 résidaient dans le district de Lausanne. La même année, le montant total des impôts sur le revenu réglé par les employés des OSI résidant dans le canton de Vaud était estimé à CHF 57 millions. Les OSI ont en moyenne apporté plus de CHF 33 millions par an aux caisses de pension de leurs employés.

Cette étude révèle également que la présence du CIO et des OSI en Suisse a généré plus de 44 600 nuitées de visiteurs professionnels par an, dont 28 600 dans le canton de Vaud.

Le secteur du bâtiment a également bénéficié de la présence des OSI, qui ont dépensé un total de CHF 292 millions dans la construction entre 2014 et 2019 en Suisse.

Comme cela avait déjà été le cas pour l'étude de l'AISTS sur l'impact économique des OSI entre 2008 et 2013 (Bousigue & Stricker 2015), l'impact économique calculé dans ce rapport peut être considéré comme prudent pour quatre raisons principales. Premièrement, l'étude ne tient pas compte des dépenses de tous les invités accompagnant les visiteurs des OSI. Deuxièmement, dans certains cas, les données manquantes de certaines OSI ont été remplacées par des données historiques comparables. Troisièmement, l'estimation des impacts indirects et induits a été effectuée au moyen de multiplicateurs prudents. Finalement, l'impact économique des événements sportifs internationaux en Suisse, dont certains peuvent être attribués à la présence des OSI, n'a pas été considéré dans le cadre de cette étude.

L'impact des OSI dépasse largement le cadre des données tangibles. Pour refléter cette dimension, un sondage a été mené afin de mesurer l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse. Les résultats montrent que 77% des résidents de Suisse romande interrogés attachent de l'importance au fait d'accueillir des OSI dans le pays, et que 98% des résidents du canton de Vaud interrogés et 75% des résidents suisses interrogés savent que le siège du CIO est situé à Lausanne. Les personnes interrogées se disent fières d'accueillir le siège du CIO et elles sont attachées au titre de « capitale olympique » de la ville de Lausanne.

Méthodologie

L'étude a été menée par l'AISTS sous la supervision de deux économistes internationaux de premier plan: le professeur Jean-Jacques Dethier, de l'Université de Californie (Berkeley) et l'Université de Bonn, et le professeur Stéphane Garelli, de l'IMD et l'Université de Lausanne. Cette étude a mis en œuvre la méthode proposée par Barget (2001), laquelle était basée sur les travaux de Stritt et Voillat (1998).

Un impact économique tangible est défini comme le produit d'une injection nette et d'un multiplicateur. On désigne par injection la dépense d'un acteur économique (une OSI, en l'occurrence) dans une zone de référence. Une injection nette est la différence entre les flux financiers qui entrent dans une zone de référence et ceux qui en sortent. Concept issu de la théorie keynésienne, un multiplicateur est un facteur de proportionnalité qui mesure les variations des dépenses et emplois directs dans une zone donnée, suite à l'injection nette, après plusieurs tours de dépenses.

Dans un premier temps, le revenu primaire (la somme des impacts directs et indirects) est calculé. L'impact direct correspond essentiellement à l'effet sur les résidents locaux des salaires et des contributions sociales versés par les OSI, et par le secteur de la construction et du tourisme d'affaires lié à l'activité générée par les OSI. L'impact indirect correspond à l'effet sur les entreprises locales des biens et produits achetés ainsi que des investissements.

Dans un deuxième temps, l'impact induit, à savoir les dépenses suscitées par l'utilisation du revenu primaire par les résidents locaux et les entreprises locales, est calculé.

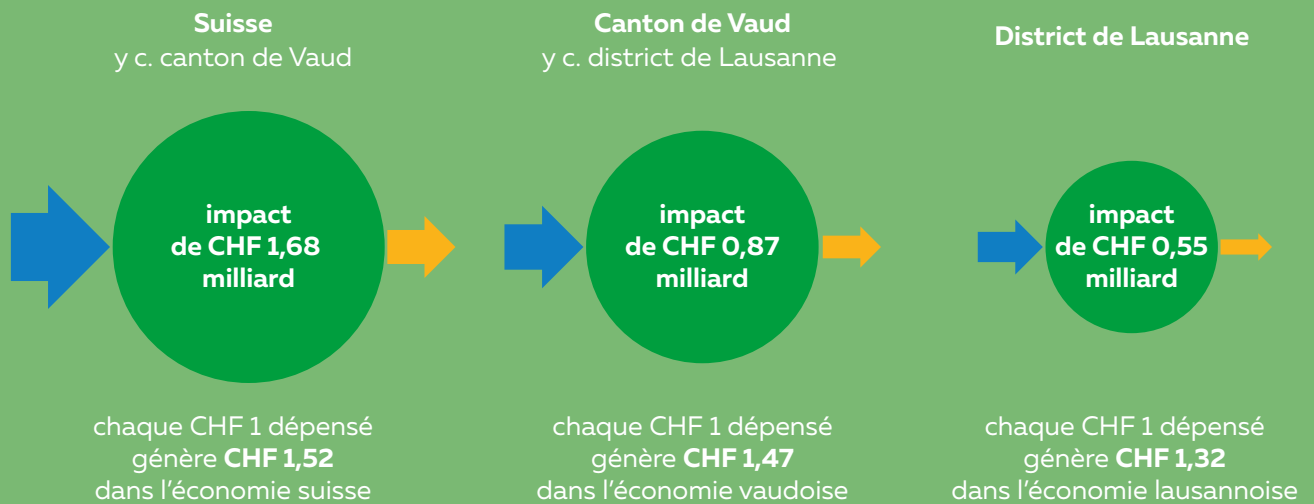
L'impact économique total peut alors être estimé en faisant la somme du revenu primaire (impacts direct et indirect) et de l'impact induit.

Les données ont été recueillies par le biais de tableaux que l'AISTS a envoyés par e-mail à chacune des 58 OSI. Ce processus s'est déroulé dans la confidentialité la plus stricte et seuls les résultats préalablement consolidés sont présentés. Des e-mails, des appels téléphoniques et des réunions de suivi ont permis d'obtenir des éclaircissements et de contrôler la validité des données. Toutes les OSI, à l'exception de cinq d'entre elles, ont fourni les données demandées.

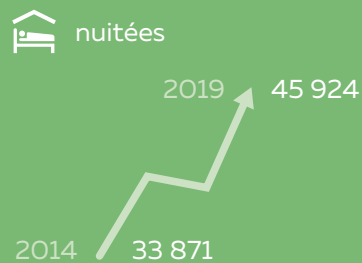
L'impact économique des organisations sportives internationales 2014–2019

Impact économique annuel moyen

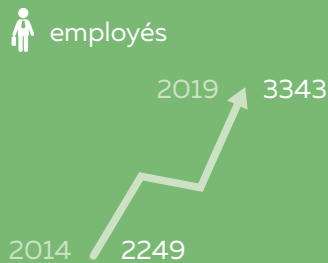
● revenus hors zone ● dépenses dans la zone (fuite) ● impact net



Tourisme d'affaires



Emploi direct



53 organisations sportives internationales

● district de Lausanne ● canton de Vaud ● Suisse



Définitions

Injection : dépenses d'un acteur économique dans une zone de référence.

Injection nette : dépenses dans une zone de référence qui sont financées par des revenus générés à l'extérieur de cette zone de référence.

Impact direct : effet des salaires et des contributions sociales sur les résidents locaux.

Impact économique total : somme du revenu primaire et de l'impact induit.

Impact indirect : effets des biens et services achetés ainsi que des investissements sur les entreprises locales.

Impact induit : dépenses engendrées par l'utilisation du revenu primaire par les résidents locaux et les entreprises locales.

Impact tangible : produit d'une injection nette et d'un multiplicateur.

OCPM – frais généraux et marges : combinaison des charges financières, des impôts, des risques et des marges.

Revenu primaire : somme des impacts directs et indirects.

1 Méthodologie : le modèle d'impact économique

Cette section décrit la méthodologie liée à l'impact économique, qui est l'objet principal de l'étude. La méthodologie liée à l'impact intangible est détaillée dans la section correspondante (c.f. chapitre 6 « L'impact sur la perception »).

1.1 Objectif

L'objectif principal de l'étude est d'estimer l'impact économique total des OSI en Suisse et de mettre en évidence leur impact sur l'emploi direct, le tourisme d'affaires et la construction.

1.2 Portée

1.2.1 Zones de référence

- District de Lausanne: la ville de Lausanne ainsi que Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Epalinges, Jouxteins-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice.
- Canton de Vaud (y compris le district de Lausanne)
- Suisse (y compris le canton de Vaud)

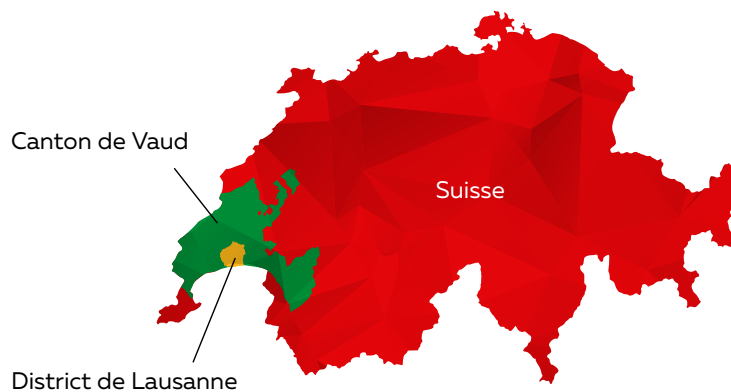


Figure 1: Carte géographique de trois zones de référence.

1.2.2 Années de référence

Le rapport mesure l'impact économique pour les années 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. Afin de fournir une mesure unique pour l'intégralité de cette période, les résultats ont généralement été présentés sous la forme de moyennes sur six ans.

1.2.3 Organisations de référence

Une OSI est une institution à but non lucratif d'envergure internationale qui est en interaction directe avec le Mouvement olympique. L'impact économique est calculé pour les OSI disposant d'une présence physique, à savoir celles qui comptent au moins un employé résidant en Suisse depuis au moins un an. Les 53 OSI suivantes ont une présence physique en Suisse et ont participé à cette étude en envoyant leurs données.

1.2.3.1 40 OSI dans le district de Lausanne

AIBA	Association internationale de boxe amateur
AISTS	Académie internationale des sciences et techniques du sport
ANOC	Association of National Olympic Committees
ASOIF	Association of Summer Olympic International Federations
CAS	Court of Arbitration for Sport
EA	European Athletics
EGA	European Golf Association
FAI	Fédération aéronautique internationale
FEI	Fédération équestre internationale
FIAS	International Sambo Federation
FIE	Fédération internationale d'escrime
FIG	Fédération internationale de gymnastique
FIH	Fédération internationale de Hockey
FIMS	Fédération internationale de médecine du sport
FINA	Fédération internationale de natation
FISU	Fédération internationale du sport universitaire
FIVB	Fédération internationale de Volleyball
GAISF	Global Association of International Sport Federations (formerly SportAccord)
IBSF	International Bobsleigh and Skeleton Federation
ICF	International Canoe Federation
IGF	International Golf Federation
IJF	International Judo Federation
IMGA	International Masters Games Association
IOC	International Olympic Committee
ISU	International Skating Union
ITA	International Testing Agency
ITTF	International Table Tennis Federation
ITU	International Triathlon Union
IWF	International Weightlifting Federation
SAC	SportAccord Convention
TS	Think Sport
UEG	Union européenne de gymnastique
WA	World Archery
WADA	World Anti-Doping Agency – European Office
WF	World Taekwondo Federation
WBSC	World Baseball Softball Confederation
WDSF	World Dance Sport Federation
WR	World Rowing Federation (Formerly FISA)
WTF	World Taekwondo Federation
WUOC	World Union of Olympic Cities

1.2.3.2 6 OSI dans le canton de Vaud (hors district de Lausanne)

ECA	European Club Association
FIBA	Fédération internationale de basketball
FIM	Fédération internationale de motocyclisme
UCI	Union cycliste internationale
UEFA	Union of European Football Associations
UWW	United World of Wrestling

1.2.3.3 7 OSI en Suisse (hors canton de Vaud)

ETA	European Tennis Association
FIA	Fédération internationale de l'automobile
FIFA	Fédération internationale de football association
FIS	Fédération internationale de ski
IHF	International Handball Federation
IIHF	International Ice Hockey Federation
UIAA	Union internationale des associations d'alpinisme

1.3 Collecte de données

1.3.1 Phase 1, 2016 à 2020: Etudes annuelles pour faciliter la collecte de données

En janvier 2016, à la demande de la Ville de Lausanne, du Canton de Vaud et du CIO, tous les dirigeants des OSI situées dans le canton de Vaud ont reçu un courrier officiel de l'AISTS les invitant à participer à l'étude économique suivante, qui allait porter sur les années 2014 à 2019. Un premier tableau pour collecter les données des OSI pour l'année 2014 a été envoyé début 2016. De plus, toujours dans le but de faciliter la collecte des données, un tableau leur a été envoyé chaque automne afin que les OSI communiquent leurs revenus, dépenses, nombre d'employés et les chiffres de leurs visiteurs (réunions / événements, hors événements sportifs) et ce par zone de référence, de même que leur contribution aux caisses de pension de l'année précédente.

Comme cela avait déjà été le cas lors de la précédente étude de l'AISTS sur l'impact économique, les zones de référence étaient le district de Lausanne, le canton de Vaud et la Suisse. Une deuxième lettre officielle a été envoyée aux dirigeants des OSI à la mi-juillet 2020, dans le but de souligner l'importance de leur participation à l'étude et d'encourager leur participation.

Quelques organisations ont rejoint l'étude en cours, si bien qu'un total de 58 OSI ayant une présence physique en Suisse ont été invitées à participer et à envoyer leurs données. Le taux de réponse annuel était élevé, atteignant, en moyenne, plus de 90%. Seulement cinq OSI n'ont pas réussi à fournir les données demandées, si bien que ce sont 53 OSI au total qui ont envoyé leurs informations.

1.3.2 Phase 2 en 2021: Traitement des données manquantes

Entre janvier et juin 2021, les données reçues ont été analysées. Afin de maximiser la collection de données, mais aussi de produire une estimation somme toute prudente, certaines données manquantes d'une OSI ont été remplacées par ses données historiques comparables.

Toutes les données collectées
viennent d'OSI ayant une présence
physique en Suisse

En juin 2021, au terme d'un rigoureux travail de suivi de l'AISTS auprès des services financiers et administratifs des OSI, toutes les OSI avec une présence physique en Suisse ont communiqué l'ensemble des données demandées, à l'exception de cinq petites organisations sportives internationales. Par souci de simplicité, l'expression «les OSI» fera ici référence aux 53 OSI ayant répondu favorablement.

1.3.3 Confidentialité

Au cours de l'intégralité du processus de collecte, les données ont été envoyées directement à l'AISTS et ont été conservées dans la plus grande confidentialité. Aucune donnée n'a été divulguée sans consolidation préalable.

1.4 Calcul des données

L'étude applique la méthode proposée par Barget (2001) et Stritt & Voillat (1998), qui définit un impact économique tangible comme le produit d'une injection nette et d'un multiplicateur.

Le calcul de l'impact économique total des OSI se fait en six étapes:

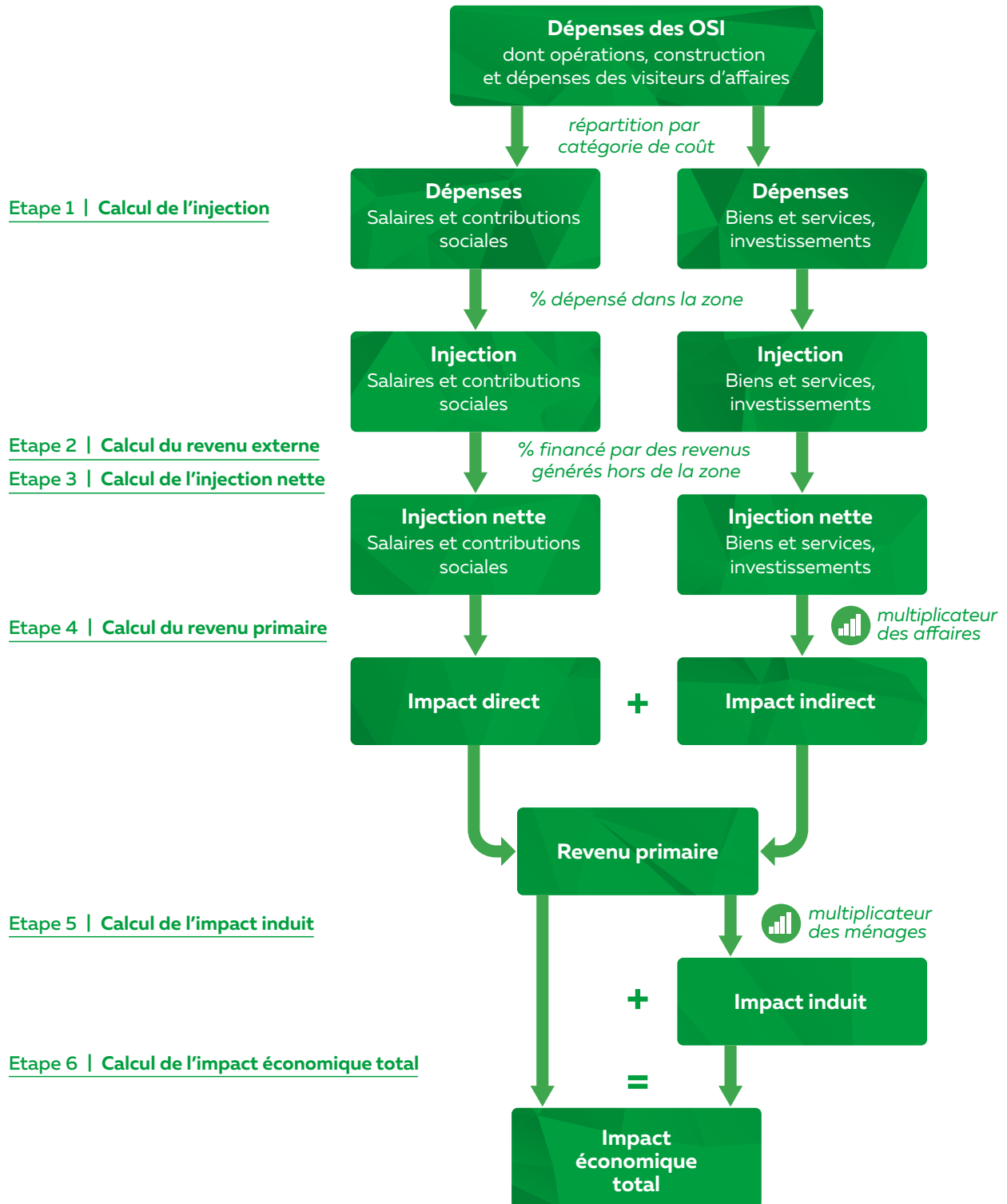


Figure 2: Diagramme simplifié du calcul de l'impact économique total des OSI (d'après Stritt et Voillat, 1998).

1.4.1 Calcul de l'injection

La première étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à isoler la dépense d'un acteur économique (en l'occurrence, une OSI) dans une zone de référence. C'est ce que l'on appelle « l'injection ». La dépense à l'extérieur de la zone de référence n'est pas prise en compte. À titre d'exemple, le calcul de l'injection pour le district de Lausanne exclut les dépenses effectuées dans le canton de Vaud, le reste de la Suisse ou le reste du monde.

Pour chaque OSI, l'injection est calculée pour chaque zone de référence, chaque année de référence et chaque catégorie de dépenses (salaires et contributions sociales, biens et services, et investissements). L'étude tient compte des salaires et des contributions sociales versés par les OSI ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme suite à l'activité générée par les OSI et leurs visiteurs. De même, l'étude tient compte des biens et services achetés, et des investissements réalisés par les OSI, ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme liées à l'activité générée par les OSI et leurs visiteurs.

1.4.2 Calcul du revenu externe

La deuxième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à isoler le revenu d'un acteur économique (en l'occurrence, une OSI) généré en dehors de la zone de référence. C'est ce que l'on appelle le « revenu externe ». Le revenu généré au sein de la zone de référence n'est pas pris en compte. À titre d'exemple, le calcul du revenu externe dans le district de Lausanne exclut le revenu généré dans le district de Lausanne.

Pour chaque OSI, le revenu externe est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

Le soutien financier du CIO est considéré comme provenant de l'extérieur de la Suisse. En effet, toutes les OSI du monde y étant éligibles le reçoivent, indépendamment de leur implantation géographique.

1.4.3 Calcul de l'injection nette

La troisième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à calculer l'injection économique nette. Celle-ci correspond aux dépenses effectuées à l'intérieur de la zone de référence (injection) qui sont financées par le revenu généré à l'extérieur de cette zone de référence (revenu externe). S'agissant des dépenses des visiteurs, seules celles réalisées par les personnes ne résidant pas dans les zones de référence, qui sont donc considérées comme des injections de fonds autonomes, sont prises en compte.

L'ensemble des dépenses réalisées hors de la zone mais couvertes par des revenus générés dans la zone est considéré comme une fuite.

Si l'on se concentre sur le district de Lausanne, l'injection nette correspond aux dépenses réalisées à l'intérieur du district de Lausanne qui ont été financées par des revenus générés à l'extérieur de la zone de Lausanne.

		Dépenses	
		dans le district de Lausanne	hors du district de Lausanne
Revenus	hors du district de Lausanne	impact positif	impact neutre
	dans le district de Lausanne	impact neutre	fuite

Figure 3 : Impact positif des OSI sur le district de Lausanne (d'après Junod 2005 et Preuss & Weiss 2003).

Si l'on se concentre sur le Canton de Vaud, l'injection nette correspond aux dépenses réalisées à l'intérieur du canton de Vaud qui ont été financées par des revenus générés à l'extérieur du canton de Vaud.

		Dépenses	
		dans le canton de Vaud	hors du canton de Vaud
Revenus	hors du canton de Vaud	impact positif	impact neutre
	dans le canton de Vaud	impact neutre	fuite

Figure 4 : Impact positif des OSI sur le Canton de Vaud (d'après Junod 2005 et Preuss & Weiss 2003).

Si l'on se concentre sur la Suisse, l'injection nette correspond aux dépenses réalisées à l'intérieur de la Suisse qui ont été financées par des revenus générés à l'extérieur de la Suisse.

		Dépenses	
		en Suisse	hors de Suisse
Revenus	hors de Suisse	impact positif	impact neutre
	en Suisse	impact neutre	fuite

Figure 5 : Impact positif des OSI sur la Suisse (d'après Junod 2005 et Preuss & Weiss 2003).

Pour chaque OSI, l'injection nette est calculée pour chaque zone de référence, chaque année de référence et chaque catégorie de dépenses (salaires et contributions sociales, biens et services, et investissements).

1.4.4 Calcul du revenu primaire

La quatrième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à calculer le revenu primaire, à savoir la somme de l'impact direct et de l'impact indirect.

1.4.4.1

Calcul de l'impact direct

L'impact direct correspond essentiellement aux effets des salaires et des contributions sociales sur les résidents locaux. Comme mentionné précédemment, l'étude tient compte des salaires et des contributions sociales versés par les OSI ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme d'affaires suite à l'activité générée par les OSI.

D'après la formule appliquée par Nassar & Stricker (2007) et selon Stritt & Voillat (1998):

$$\begin{aligned} & \text{impact direct} \\ & = \\ & \text{salaires et contributions sociales} \\ & + \frac{3}{4} \text{ frais généraux et marges (OCPM)} \end{aligned}$$

Les OCPM (*overhead cost and profit margins*) correspondent à la combinaison des frais financiers, des impôts, des risques et des marges. L'impact direct est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

1.4.4.2 Calcul de l'impact indirect

L'impact indirect correspond à l'effet des biens et services achetés, et des investissements sur les entreprises locales. Comme mentionné précédemment, l'étude tient compte des biens et services achetés, et des investissements réalisés par les OSI, ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme d'affaires suite à l'activité générée par les OSI.

D'après la formule appliquée par Nassar & Stricker (2007) et selon Stritt & Voillat (1998):

$$\text{impact indirect} = \left(\frac{1}{4} \text{OCPM} + \text{biens et services achetés} + \text{investissements} \right) \times \text{multiplicateur des affaires}^2$$

Les OCPM (*overhead cost and profit margins*) correspondent à la combinaison des frais financiers, des impôts, des risques et des marges.

Selon Nassar et Stricker (2007): « La valeur du multiplicateur est liée au taux de fuite. Plus la zone étudiée est petite, plus la tendance à importer les biens et services nécessaires sera forte, et donc plus la valeur du multiplicateur est susceptible d'être réduite. La valeur du multiplicateur des affaires est dépendante de la propension à consommer et à importer, et du taux marginal d'imposition. »

Afin de viser une comparabilité complète, les mêmes multiplicateurs des affaires utilisés pour l'étude de l'impact économique 2008–2013 par l'AISTS ont été repris pour cette étude-ci.

L'impact indirect est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

Zone de référence	Multiplicateur des affaires
District de Lausanne	0,396
Canton de Vaud	0,510
Suisse	0,510

Figure 6 : Multiplicateurs des affaires utilisés pour le calcul de l'impact indirect des OSI en fonction de la zone de référence.

² C.f. Nassar, V., Stricker, C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007, p.23.

Formule de calcul du multiplicateur des affaires (K_b):
$$K_b = \frac{1 - \mu}{1 - (1 - \mu) \cdot (1 - t) \cdot c}$$

où $(1 - \mu)$ représente la part de valeur ajoutée dans la zone et $\frac{1}{1 - (1 - \mu) \cdot (1 - t) \cdot c}$ les effets induits

avec c = propension marginale à consommer
 t = taux marginal d'imposition
 μ = part liée aux importations de la propension marginale à consommer

1.4.5 Calcul de l'impact induit

La cinquième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à calculer l'impact induit. Celui-ci correspond aux dépenses engendrées par l'utilisation du revenu primaire par les résidents locaux et les entreprises locales.

D'après la formule appliquée par Nassar & Stricker (2007) et selon Stritt & Voillat (1998):

$$\text{impact induit} = \text{revenu primaire} \times \text{multiplicateur des ménages}^3$$

Comme pour le multiplicateur des affaires, le multiplicateur des ménages utilisé pour l'étude de l'impact économique par l'AISTS pour 2008–2013 a aussi été utilisé dans cette étude-ci afin d'assurer une comparabilité complète.

Les multiplicateurs n'ont pas été ajustés de manière à refléter l'évolution de l'économie suisse. Leur valeur peut donc être considérée comme prudente.

L'impact induit est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

Zone de référence	Multiplicateur des ménages
District de Lausanne	1,43
Canton de Vaud	1,51
Suisse	1,51

Figure 7 : Multiplicateurs des ménages utilisés pour le calcul de l'impact induit des OSI en fonction de la zone de référence

1.4.6 Calcul de l'impact économique total

Enfin, l'impact économique total peut être estimé en ajoutant le revenu primaire (impacts direct et indirect) à l'impact induit. L'impact économique est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence. L'impact total annuel moyen peut alors être calculé.

1.4.7 Double comptabilisation

Pour éviter tout problème de double comptabilisation, une distinction est opérée entre les dépenses de visiteurs qui sont réglées par les visiteurs eux-mêmes et celles qui sont prises en charge par les OSI, ces dernières ayant déjà été comptabilisées dans leurs postes de dépenses.

Par ailleurs, le soutien financier du CIO aux OSI est comptabilisé au niveau des OSI en tant que revenu provenant de l'extérieur de la Suisse, mais il n'est pas pointé dans les dépenses du CIO afin de ne pas être compté à deux reprises.

³ C.f. Nassar, V., Stricker, C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007, p. 23.

Formule de calcul du multiplicateur keynésien des ménages (K_h):
$$K_h = \frac{1}{1 - (1 - \mu) \cdot (1 - t) \cdot c}$$

avec c = propension marginale à consommer

t = taux marginal d'imposition

μ = part liée aux importations de la propension marginale à consommer

1.5 Limites

Les calculs sont susceptibles d'être impactés par trois types de limites.

En premier lieu, les résultats dépendent des données primaires communiquées par les OSI, dont l'exactitude ne peut pas être contrôlée. Cela dit, par rapport à la première édition, la collecte de données s'est faite de manière plus fréquente et plus systématique afin de récolter des données plus précises fournies par les OSI et aussi faciliter le travail de collecte et de systématisation des données par l'AISTS. En cas de besoin, des éclaircissements ont été demandés au moyen d'e-mails, d'appels téléphoniques et de réunions de suivi, et les données ont été vérifiées.

Deuxièmement, bien que le très haut taux de réponse des OSI élimine le besoin d'extrapolation, dans certains cas des données historiques récentes et comparables ont été utilisées en place de certaines données manquantes. Cette procédure a permis une utilisation plus complète des données et d'arriver à des estimations relativement prudentes.

La dernière limite est liée au fait que les multiplicateurs n'ont pas été mis à jour, une tâche qui n'entraîne pas dans le cadre de cette étude. Il est donc possible que les chiffres d'impact soient excessivement prudents.

2 L'impact économique total

Les dépenses cumulées des OSI et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à CHF 1,10 milliard par an. Ces dépenses génèrent un impact annuel moyen de CHF 1,68 milliard pour la Suisse, CHF 0,87 milliard pour le Canton de Vaud et de CHF 0,55 milliard pour le district de Lausanne.

CHF 1,68 milliard pour la Suisse,
CHF 0,87 milliard pour le Canton de Vaud,
CHF 0,55 milliard pour le district de Lausanne

Ces montants incluent les impacts économiques directs, indirects et induits, comme détaillé dans la figure 9. L'impact des impôts payés par les OSI est également comptabilisé dans le calcul de l'impact économique total. Comme le montre la figure 9 page suivante, la majeure partie de l'impact économique total est attribuable à l'impact induit.

Comme le montre la figure 8, la majeure partie de l'impact économique total est attribuable à l'impact induit, comme c'était le cas pour l'étude précédente⁴.

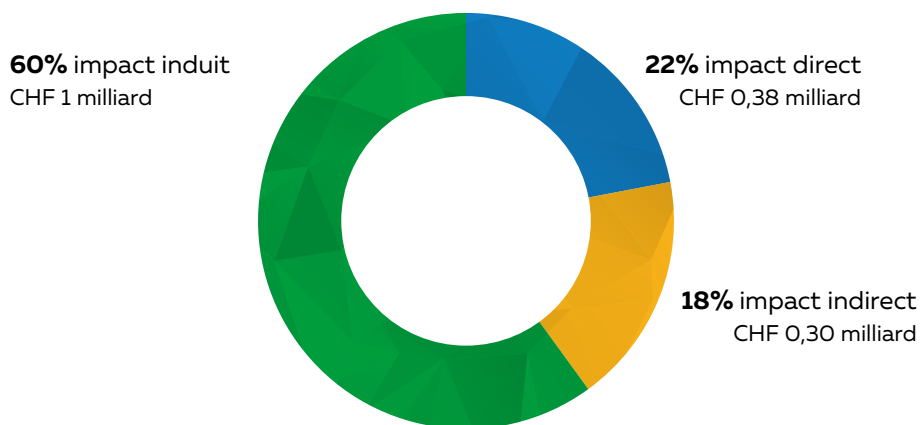


Figure 8: Distribution par type d'impact de l'impact économique total moyen des OSI en Suisse de 2014 à 2019.

⁴ C.f. Annexe 1 pour l'impact économique total annuel, global et annuel moyen des OSI par zone et par type d'impact.

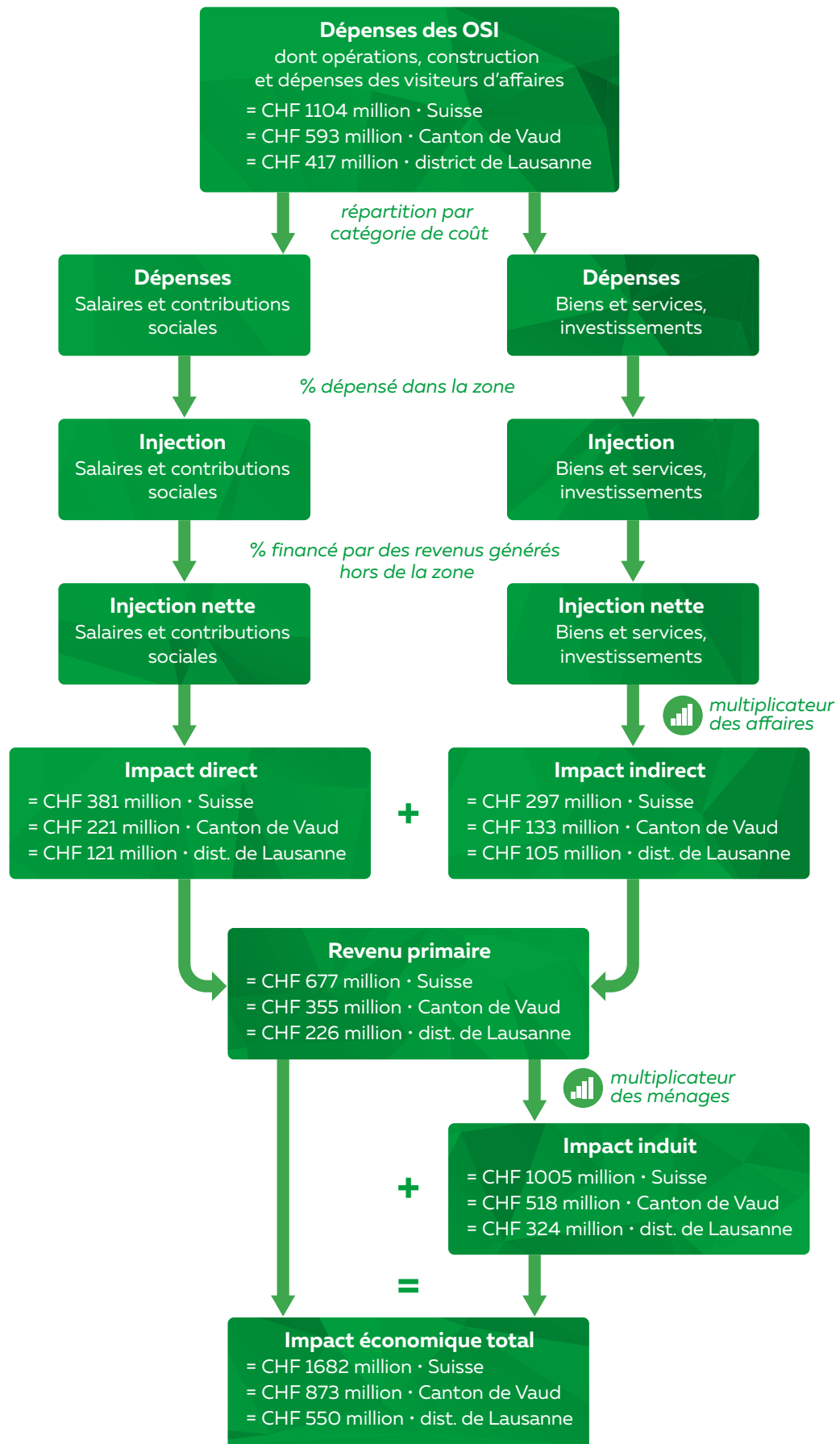


Figure 9: Diagramme simplifié et résultats du calcul de l'impact économique total annuel moyen des OSI de 2014 à 2019 (d'après Stritt et Voillat, 1998).

2.1 Un impact optimisé

L'impact des OSI sur l'économie suisse est maximisé par le fait que 96% de leurs revenus proviennent de l'extérieur de la Suisse.

L'impact des OSI sur l'économie suisse est maximisé par le fait que 96% de leurs revenus proviennent de l'extérieur de la Suisse

Les subventions du CIO sont considérées comme venant de l'extérieur de la Suisse, dans la mesure où toutes les OSI du monde qui y sont éligibles les reçoivent, indépendamment de leur implantation géographique.

La combinaison d'un revenu autonome et d'un taux de fuite minimale confère un puissant levier à l'impact potentiel. Dans le cas des OSI, les fuites correspondent essentiellement à la redistribution des fonds aux fédérations sportives et aux événements sportifs à travers le monde. En moyenne, le taux de fuite annuel équivaut à 70% des dépenses totales des OSI, ce qui indique que 30% de leurs ressources dépensées vont à l'économie suisse. Toutefois, cette redistribution fluctue en fonction des différentes organisations, certaines OSI dépensant une portion plus importante de leurs revenus hors de Suisse que d'autres.

Chaque CHF 1 dépensé en Suisse par les OSI génère CHF 1,52 dans l'économie suisse, ce qui équivaut à une valeur ajoutée de 52%.

Chaque CHF 1 dépensé en Suisse par les OSI génère CHF 1.52 dans l'économie suisse

2.2 Un effet notable sur le Canton de Vaud

Le Canton de Vaud concentre plus de la moitié de l'impact économique total moyen en Suisse.

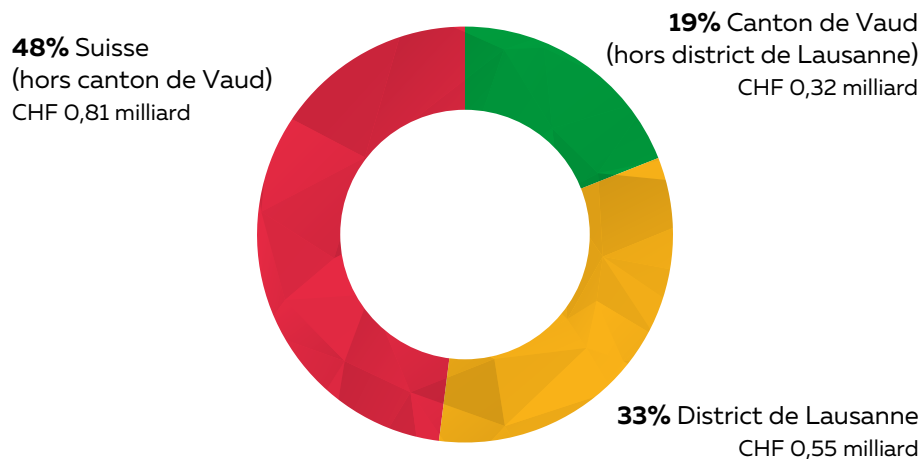


Figure 10: Distribution par zone de l'impact économique total annuel moyen des OSI en Suisse de 2014 à 2019.

Chaque franc suisse dépensé par les OSI dans le canton de Vaud génère CHF 1,47 dans l'économie vaudoise, ce qui équivaut à une valeur ajoutée de 47%. Chaque franc suisse dépensé par les OSI dans le district de Lausanne génère CHF 1,32 dans l'économie lausannoise, ce qui équivaut à une valeur ajoutée de 32%.

Une grande proportion de l'impact économique en dehors du canton de Vaud est attribuable à la FIFA.

Le Canton de Vaud concentre plus de la moitié de l'impact économique total moyen en Suisse

2.3 L'importante part des OSI soutenues financièrement par le CIO

En tant qu'association à but non lucratif, le CIO redistribue 90% de ses revenus à l'organisation des Jeux olympiques et au développement du sport dans le monde entier. Cela comprend un montant annuel moyen de 157 millions de CHF versé aux OSI et aux autres organisations liées au sport en Suisse. Le CIO et les OSI qu'il soutient financièrement représentent 82% de l'impact économique total.

De même, l'UEFA représente l'essentiel de l'impact généré par les OSI qui ne sont pas soutenues financièrement par le CIO.

82% CIO + OSI soutenues financièrement par le CIO (42)
CHF 1,38 milliard



18% OSI non soutenues financièrement par le CIO (11)
CHF 0,30 milliard

Figure 11: Évolution du nombre d'employés au sein des OSI en Suisse de 2014 à 2019.

L'essentiel de cet impact est attribuable au CIO et à la FIFA, l'essentiel de l'impact créé par les OSI non soutenues par le CIO est attribuable à l'UEFA

3 L'impact sur l'emploi direct

3.1 Nombre d'employés

Le nombre d'employés englobe le personnel à temps plein et à temps partiel. Ce chiffre ne doit pas être confondu avec le nombre d'équivalents temps plein et il ne comprend pas les consultants.

Les 53 OSI qui ont répondu à notre collecte de données employaient 3343 personnes en Suisse en 2019, dont plus des trois quarts travaillaient pour le CIO ou les OSI qu'il soutient financièrement. En 2019, environ 75% de ces employés travaillaient pour la FIFA, le CIO et l'UEFA, qui sont les plus gros employeurs parmi les OSI implantées en Suisse. 1836 de ces 3343 employés vivaient dans le canton de Vaud, dont 996 dans le district de Lausanne.

Les 53 OSI qui ont répondu à notre collecte de données employaient plus de 3343 personnes en Suisse en 2019

Entre 2013 et 2019, le nombre annuel moyen d'employés a augmenté d'environ 7,8% par an. Comme illustré figure 12, cette progression équivaut à une augmentation de 2152 à 3343 employés en six ans. Cette progression est en partie attribuable au développement des OSI existantes, à la création de nouvelles OSI ainsi que par le déménagement d'OSI en Suisse et à Lausanne en particulier, notamment:

- WBF, World Bridge Federation, à Lausanne depuis 2015
- WDSF, World Dance Sport Federation, à Lausanne depuis 2015
- ThinkSport, créé à Lausanne en 2017
- ITA, International Testing Agency, créé à Lausanne en 2018

La plupart des employés résident à proximité de leur lieu de travail. En particulier, les OSI implantées dans le district de Lausanne comptabilisent 85% de leurs employés vivant dans la même région. C'est donc le district de Lausanne qui a le plus bénéficié de cette augmentation. Le nombre d'employés des OSI résidant dans le district de Lausanne est passé de 806 en 2014 à 996 en 2019, soit un bond de 24%.

Il convient de préciser que les OSI engendrent également de l'emploi indirect par l'intermédiaire de l'activité générée par leurs achats de biens et services ou par leurs projets de construction. Toutefois, l'emploi indirect ne peut pas faire l'objet d'une estimation assez précise pour cette étude.

Nombre total d'employés des OSI

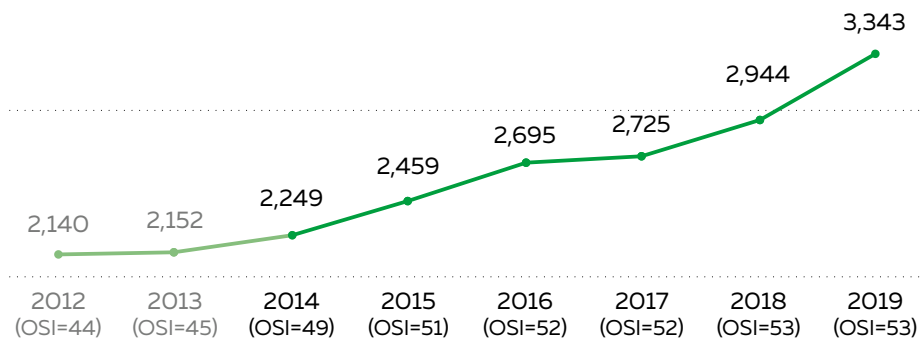


Figure 12: Evolution du nombre d'employés au sein des OSI en Suisse de 2014 à 2019. Valeurs pour 2012 et 2013 provenant de l'étude précédente de l'AISTS 2008–2013.

3.2 Salaires, contributions sociales et impôt sur le revenu

Près de 22% de l'impact économique total des OSI en Suisse réside dans l'impact direct des salaires et des contributions sociales, tel que détaillé précédemment (c.f. chapitre 2 « L'impact économique total »). Cela représente un impact annuel moyen de près de CHF 381 millions.

Près de 22% de l'impact économique total des OSI en Suisse réside dans l'impact direct des salaires et des contributions sociales

L'impact direct correspond à l'effet des salaires et des contributions sociales sur les résidents locaux. Cette étude tient compte des salaires et des contributions sociales payés par les OSI ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme suite à l'activité générée par les OSI.

En 2019, le montant total de l'impôt sur le revenu payé par les employés des OSI résidant dans le canton de Vaud était estimé à CHF 57 millions

Une portion de ces dépenses consacrées aux salaires et aux contributions sociales revient à l'État par le biais de l'impôt sur le revenu. En 2019, le montant total de l'impôt sur le revenu payé par les employés des OSI résidant dans le canton de Vaud était estimé à CHF 57 millions⁵. Ce montant englobe les trois impôts sur le revenu : communal, cantonal et fédéral.

Une autre portion de ces dépenses consacrées aux salaires et aux contributions sociales prend la forme d'investissements dans les caisses de pension par l'employeur et l'employé. Les 50 OSI qui ont fourni des données en la matière (parmi lesquelles la FIFA, le CIO et l'UEFA) contribuent aux caisses de pension de leurs employés à hauteur de plus de CHF 33 millions par an.

⁵ Estimation obtenue auprès du Département des finances de l'Administration cantonale des impôts du Canton de Vaud.

4 L'impact sur le tourisme d'affaire

4.1 Nombre de visiteurs

Les OSI organisent un nombre considérable de réunions et d'événements extra-sportifs avec des visiteurs externes: conseils d'administration, commissions, séminaires, ateliers et formations.

Une moyenne annuelle de plus de 44 600 nuitées a été comptabilisée en Suisse

Une moyenne annuelle de plus de 44 600 nuitées a été comptabilisée en Suisse. Environ 64% de ces séjours sont effectués dans le canton de Vaud, notamment le district de Lausanne.

Comme cela avait été le cas pour l'étude précédente, on considère que seuls les visiteurs venant de l'extérieur de la région où se déroulent les événements ont un impact économique sur la zone de référence. Comme l'indiquent Nassar & Stricker (2007), selon Preuss & Weiss (2003) et Barget (2001), les visiteurs résidant dans la zone ne doivent pas être comptabilisés, car on estime qu'ils auraient de toute façon dépensé leur argent dans la zone de référence.

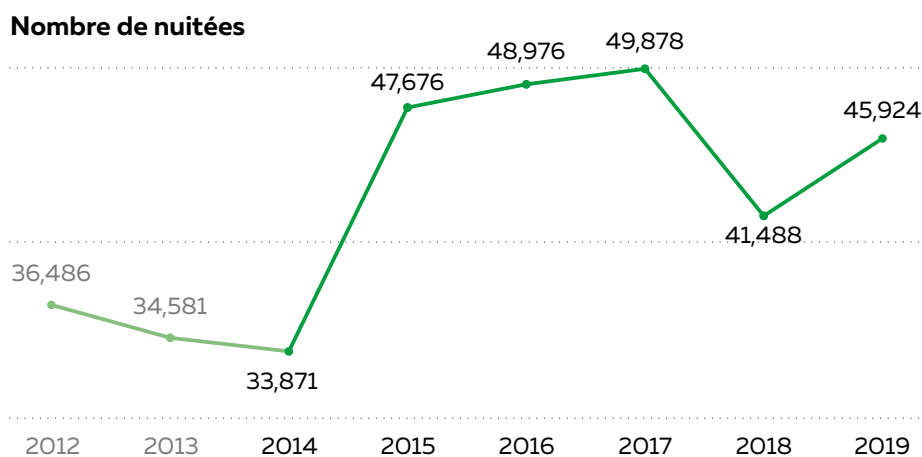


Figure 13: Evolution du nombre de nuitées des visiteurs des OSI en Suisse de 2014 à 2019. Valeurs pour 2012 et 2013 provenant de l'étude précédente de l'AISTS 2008–2013.

4.2 Dépenses des visiteurs

Qu'elles soient prises en charge par l'organisation concernée ou par la personne elle-même, les dépenses des visiteurs entrent dans l'impact économique généré par les OSI. Aux fins du calcul de l'impact économique total, les frais couverts par l'organisation ont été comptabilisés en tant que dépenses de l'OSI. S'agissant des frais pris en charge par le participant, la dépense journalière d'un touriste d'affaires en Suisse est estimée à CHF 282. Cette estimation est basée sur l'évaluation de l'Office du tourisme de Lausanne (Lausanne Tourisme) et est conforme à celle utilisée dans la précédente étude d'impact économique de l'AISTS, ce qui permet une comparaison complète avec les estimations précédentes. La répartition des dépenses liées aux séjours des clients reste similaire à celle de l'étude précédente et peut être ventilée comme suit: 20% pour l'hébergement, 9% pour la restauration et les boissons et 71% pour les achats divers.

Chaque CHF 1 dépensé par des visiteurs dans l'économie suisse a généré CHF 2,34

La méthodologie appliquée à cette étude permet de calculer le revenu primaire généré par les visiteurs ainsi que l'impact induit et, par conséquent, l'impact économique total. L'impact économique total annuel moyen généré par les visiteurs est donc estimé à 29 millions de CHF. Cette somme inclut les impacts directs, indirects et induits⁶. Chaque CHF 1 dépensé par des visiteurs dans l'économie suisse a généré CHF 2,34. Les dépenses effectuées par les visiteurs du Musée olympique – en matière d'hôtellerie par exemple – sont ignorées car le musée ne constitue pas nécessairement l'objet principal du séjour du visiteur à Lausanne. Le revenu généré par les ventes de billets d'entrée est comptabilisé comme une part du revenu du CIO.

⁶ Voir les sections 1.4.4 et 1.4.5 pour une explication détaillée de la méthode de calcul des impacts direct, indirect et induit.

5 L'impact sur le secteur de la construction

Si elle ne constitue pas la principale source d'impact économique, la construction bénéficie considérablement de l'activité des OSI en Suisse, chaque CHF 1 dépensé dans ce secteur générant CHF 1,83.

Chaque CHF 1 dépensé dans le secteur de la construction a généré CHF 1,83

Prises dans leur ensemble, les OSI ont consacré CHF 292 millions à des travaux de construction (rénovation incluse) entre 2014 et 2019, avec des dépenses distribuées de manière plus ou moins égale au cours de ces six années. Cette proportion s'explique par la concomitance de projets de construction entrepris par le CIO (construction de son nouveau siège), la FIFA (rénovation et construction du musée FIFA), la EA, la FIG et l'UEFA durant la période d'examen.

La plupart des coûts générés au sein de la Suisse sont facturés par des entrepreneurs locaux, ce qui est à l'origine d'une valeur ajoutée conséquente et d'un important impact économique total. Sur l'ensemble des six années, l'impact économique total sur le secteur de la construction s'est élevé à environ 534 millions de CHF. Le Canton de Vaud, district de Lausanne inclus, a bénéficié de 53% de cet impact. Le reste de l'économie suisse (principalement la région de Zurich) a bénéficié des 47% restants.

6 L'impact sur la perception

Un sondage a été réalisé afin de mesurer l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse. Les résultats de cette enquête reflètent une part importante de l'impact général des OSI qui va bien au-delà de ce qui est tangible. Ce sondage a été mené par l'institut Link entre le 9 et le 24 août 2021 en utilisant la méthode d'interview Web assistée par ordinateur et un échantillon aléatoire stratifié basé sur le Link SwissTrend Online (Omnibus).

Sur les 1280 personnes interrogées, 514 résidaient dans la partie francophone de la Suisse et 766 dans la partie germanophone. En tant que la majorité des OSI sont implantées en Suisse romande, un échantillon équilibré a été utilisé afin de corriger la prépondérance des résidents vivant en Suisse alémanique. Le résultat total est pondéré afin de refléter la stratification réelle de la population suisse. Les personnes ont été sélectionnées avec le souci de refléter précisément la tranche de population 15–79 ans en termes de sexe, d'âge et de niveau d'activité professionnelle. Les personnes interrogées ont dû répondre à quatre questions dans leur langue (français ou allemand) au sujet de l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse⁷.

77% des romands considèrent qu'il est important économiquement que le CIO soit basé à Lausanne

Les résultats⁸ montrent que 77% des personnes interrogées résidant en Suisse romande considèrent qu'il est important d'un point de vue économique que le CIO soit basé à Lausanne.

98% des résidents du canton de Vaud et 75% des résidents suisses savent que le siège du CIO est à Lausanne. Par ailleurs, les francophones (93%) sont plus nombreux à le savoir que leurs homologues germanophones (69%).

Les personnes interrogées se disent honorées que le siège du CIO soit situé en Suisse, avec plus de 75% d'entre elles étant d'accord avec la phrase « je suis fier que le siège du CIO soit en Suisse ».

Plus de 80% des francophones interrogés sont d'accord que le titre de « capitale olympique » est important pour Lausanne

Les résultats montrent par ailleurs que les résidents suisses attachent de l'importance au titre de « capitale olympique » de la ville de Lausanne. En particulier, plus de 80% des résidents francophones sont d'accord que ce titre est important pour Lausanne.

⁷ C.f. Annexe 2 « Questionnaire du sondage de l'institut Link (français) » et Annexe 3 « Questionnaire du sondage de l'institut Link (allemand) ».

⁸ C.f. Annexe 4 « Synthèse des résultats du questionnaire de l'institut Link ».

7 Conclusion

L'AISTS est parvenue à collecter des données auprès de 53 des 58 OSI ayant une présence physique en Suisse, parmi lesquelles le CIO. Il leur a été demandé de fournir des données pour chaque année entre 2014 et 2019, et pour chaque zone géographique : le district de Lausanne, le canton de Vaud et la Suisse. La collecte de ces données a exigé des efforts considérables de la part des dirigeants et services financiers des 53 OSI ayant répondu.

Les dépenses cumulées de ces OSI et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à CHF 1,1 milliard par an. Ce qui se traduit par un impact économique annuel moyen de CHF 1,68 milliard pour la Suisse, de CHF 0,87 milliard pour le Canton de Vaud et de CHF 0,55 milliard pour le district de Lausanne. L'impact économique a un effet positif sur l'emploi, le tourisme d'affaires et le secteur de la construction.

L'impact économique calculé dans cette étude peut être jugé prudent pour quatre raisons. Premièrement, l'étude ne tient pas compte des dépenses de tous les invités accompagnant les visiteurs des OSI ou de celles des visiteurs du Musée olympique, à l'exception des achats de billets d'entrée. Deuxièmement, des données manquantes ont été remplacées par des données historiques comparables dans certains cas. Troisièmement, l'estimation des impacts indirects et induits a été effectuée au moyen de multiplicateurs prudents. Finalement, l'impact économique des événements sportifs internationaux en Suisse, dont certains peuvent être attribués à la présence des OSI, n'a pas été considéré dans le cadre de cette étude.

L'effet des OSI allant bien au-delà des répercussions tangibles, un sondage a été réalisé afin de mesurer l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse. Les résultats montrent qu'en plus d'être bien au courant de la présence du CIO, les résidents suisses, et ceux du canton de Vaud en particulier, attachent de l'importance à la présence des OSI en Suisse.

Bibliographie

Barget E., Méthodologie du calcul d'impact économique des spectacles sportifs, in Cahier Espace – Tourisme et sport, nr. 52, p. 164–176, 1997.

Bayle E., Switzerland: The organisation of sport and policy towards sport federations, in Sport Policy Systems and Sport Federations, p. 263–282, 2017, ISBN: 978-1-137-60221-3

Bousigue A., and Stricker C., Economic Impact Study of International Sports Organisations in Switzerland, 2008–2013, AISTS, Lausanne, 2015.

Chappelet J.-L., Switzerland's century-long rise as the hub of global sport administration, The International Journal of the History of Sport, vol. 38, nr. 6, p. 569–590, 2021.

Junod T., "The Economic Impact of the 2005 European Youth Olympic Winter Festival on the Valais Chablais Area of Switzerland", in Proceedings of the 13th International Seminar on Olympic Studies for Postgraduates Students, Ancient Olympia: International Olympic Academy, 2005.

Nassar V., and Stricker C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007.

Nassa, V., and Stricker C., Impact économique des fédérations et organisations du sport international sur Lausanne et l'Arc lémanique, AISTS, Lausanne, 2008.

OFSPPO, Office Federal du Sport website, www.baspo.admin.ch, consulted on December 1st, 2021.

Preuss H., and Weiss H. J., Der ökonomische Nutzen Olympischer Spiele 2012 in Frankfurt RheinMain, AWW-Verlag, Eschborn, 2003.

Rütter H., and Berwert A. et al., L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise, Rütter + partner concertgroup, Rüschtikon, 2004.

Rütter + partner, The economic importance of international sports organisations in Switzerland, revised version, Rüschtikon, November 29th, 2013.

Stritt, M.A., and Voillat F., L'impact économique des Jeux olympiques – Sion 2006 Switzerland candidate, CIES, Neuchâtel, 1998.

Annexes

Annexe 1: Impact économique total annuel, global et annuel moyen des OSI par zone et par type d'impact

Annexe 2: Questionnaire du sondage de l'institut Link (français)

Annexe 3: Questionnaire du sondage de l'institut Link (allemand)

Annexe 4: Synthèse des résultats du questionnaire de l'institut Link

Annexe 1

Impact économique total annuel, global et annuel moyen des OSI par zone et par type d'impact

Impact, en CHF		District de Lausanne	Canton de Vaud	Suisse
2014	Impact direct	103 440 647	180 045 586	356 533 541
	Impact indirect	179 240 400	200 159 953	403 599 454
	Impact induit	404 233 897	551 495 880	1 125 186 339
	Impact total	686 914 944	931 701 419	1 885 319 335
2015	Impact direct	93 358 187	179 115 538	335 964 082
	Impact indirect	60 987 044	87 094 396	216 201 424
	Impact induit	220 713 680	389 629 382	821 422 295
	Impact total	375 058 911	655 839 316	1 373 587 800
2016	Impact direct	124 697 804	257 719 538	412 222 573
	Impact indirect	149 283 683	172 264 407	304 619 439
	Impact induit	391 793 527	627 357 237	1 060 512 920
	Impact total	665 775 015	1 057 341 182	1 777 354 932
2017	Impact direct	121 361 752	213 320 631	355 127 979
	Impact indirect	47 169 505	74 293 892	212 861 168
	Impact induit	240 999 698	420 815 429	844 181 113
	Impact total	409 530 955	708 429 952	1 412 170 260
2018	Impact direct	133 595 262	233 682 590	402 287 120
	Impact indirect	138 846 456	167 173 040	390 434 858
	Impact induit	389 591 657	583 496 664	1 175 214 849
	Impact total	662 033 375	984 352 294	1 967 936 828
2019	Impact direct	151 671 951	266 090 104	423 138 472
	Impact indirect	55 140 495	99 720 086	252 443 501
	Impact induit	295 741 798	535 828 391	1 003 583 783
	Impact total	502 554 244	901 638 581	1 679 165 756
Total 2014 –2019	Impact direct	728 125 604	1 329 973 985	2 285 273 767
	Impact indirect	630 667 583	800 705 775	1 780 159 844
	Impact induit	1 943 074 257	3 108 622 983	6 030 101 299
	Impact total	3 301 867 444	5 239 302 744	10 095 534 911
Moyenne annuelle 2014 –2019	Impact direct	121 354 267	221 662 331	380 878 961
	Impact indirect	105 111 264	133 450 962	296 693 307
	Impact induit	323 845 709	518 103 831	1 005 016 883
	Impact total	550 311 241	873 217 124	1 682 589 152

Annexe 2

Questionnaire du sondage de l'institut Link (français)

141005 Questionnaire

<00100>

Selon vous où se trouve le siège du Comité international olympique ?
Diriez-vous...

ENQ : lire

EDV : RANDOM , SINGLE ANSWER

<1> A Genève

<2> A Zürich

<3> A Lausanne

<4> A Berne

<5> Ailleurs en Suisse

<9> Ne se prononce pas

<00100> EDV: Only if code <1>,<2>,<4>,<5>,<9> in <00100>

Le siège du Comité international olympique se trouve à Lausanne.

<00200>

En utilisant une échelle de note de 1 à 5 – 5 signifiant que vous êtes tout à fait d'accord avec les phrases que je vais vous lire, et 1 que vous n'êtes pas du tout d'accord, les notes intermédiaires vous permettant de nuancer votre jugement – veuillez noter les phrases suivantes :

<1> Pas du tout d'accord

<2-4> Nuance

<5> Tout à fait d'accord

<9> NSP

ENQ : LIRE

EDV : RANDOM

<1. Je suis fier que le siège du CIO soit en Suisse

<2. Il est important que la Suisse accueille les organisations sportives internationales

<3. Le titre de capitale Olympique est important pour Lausanne

Source: Link Institute, Lausanne, 2021.

Annexe 3

Questionnaire du sondage de l'institut Link (allemand)

141005 Fragebogen

<00100>

Wo befindet sich Ihrer Meinung nach der Sitz des Internationalen Olympischen Komitees? Würden Sie sagen ...

ENQ : Vorlesen

EDV : RANDOM , SINGLE ANSWER

- <1> In Genf
- <2> In Zürich
- <3> In Lausanne
- <4> In Bern
- <5> An einem anderen Ort in der Schweiz
-
- <9> Äussert sich nicht dazu

<00100> EDV: Only if code <1>,<2>,<4>,<5>,<9> in <00100>

Der Sitz des Internationalen Olympischen Komitees befindet sich in Lausanne.

<00200>

Bitte beurteilen Sie die folgenden Aussagen anhand einer Skala von 1 bis 5. 5 bedeutet, dass Sie der Aussage, die ich Ihnen vorlese, voll und ganz zustimmen, und 1 bedeutet, dass Sie ihr ganz und gar nicht zustimmen. Mit den Noten dazwischen können Sie Ihr Urteil abstimmen:

-
- <1> Stimme ganz und gar nicht zu
- <2-4> Abstufung
- <5> Stimme voll und ganz zu
- <9> Ich weiss es nicht
-

ENQ : VORLESEN

EDV : RANDOM

- <1. Ich bin stolz darauf, dass der Sitz des IOK in der Schweiz ist
- <2. Es ist wichtig, dass die Schweiz die internationalen Sportorganisationen beherbergt
- <3. Der Titel Olympische Hauptstadt ist für Lausanne wichtig

Source: Link Institute, Lausanne, 2021.

Annexe 4

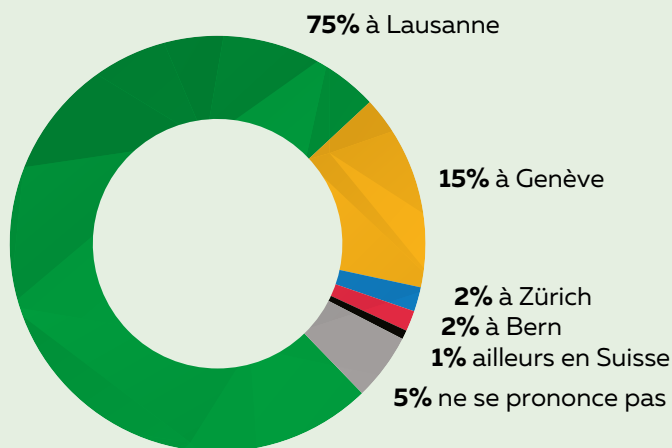
Synthèse des résultats du questionnaire de l'institut Link

Remarques

- 1332 personnes ont été interrogées: 676 résidant en Suisse romande (SR) et 656 en Suisse alémanique (SA).
- Dans la mesure où la majorité des OSI sont implantées en Suisse romande, il a été convenu qu'un échantillon équilibré s'imposait afin de corriger la prépondérance des résidents vivant en Suisse alémanique.
- Le résultat total est pondéré afin de refléter la stratification réelle de la population suisse.
- VD correspond au canton de Vaud.

Localisation du CIO

Q201 | Selon vous où se trouve le siège du Comité international olympique? Diriez-vous...

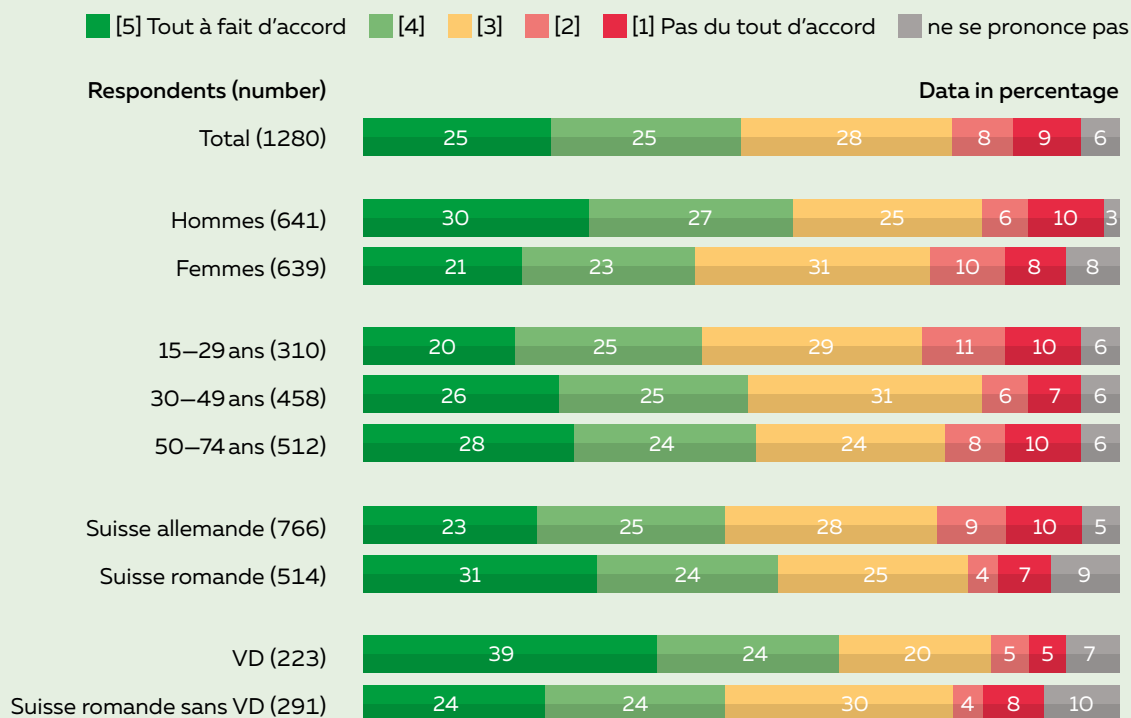


Source: Link Institute, Lausanne, 2021

Perception du CIO

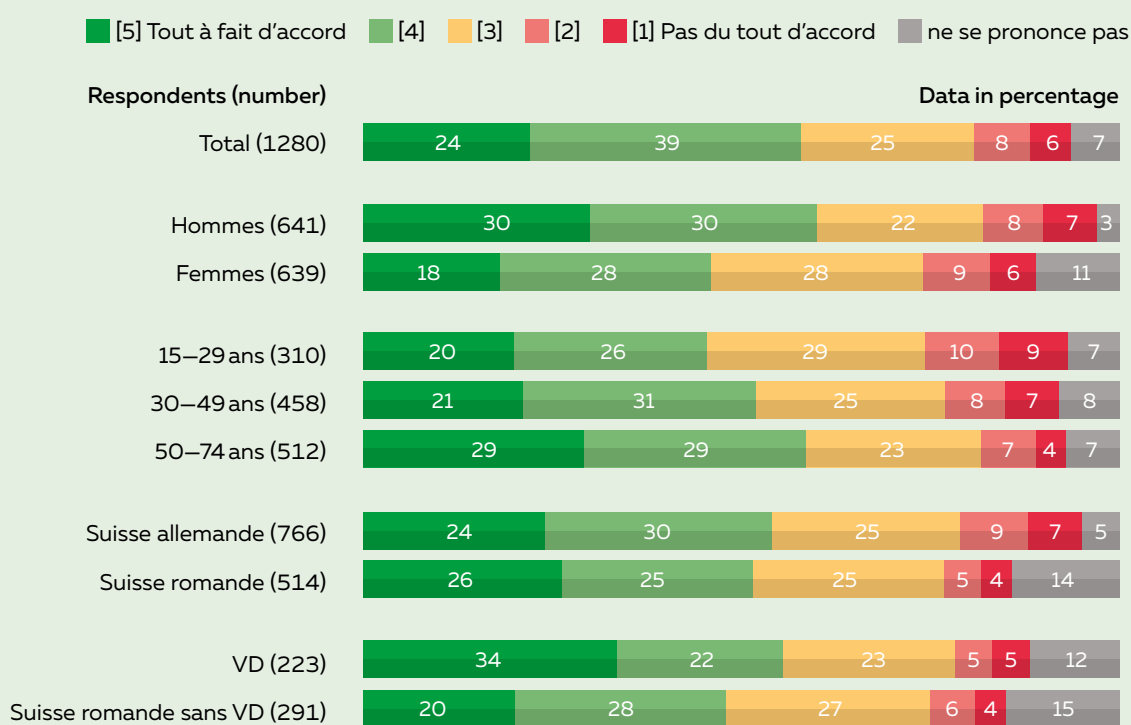
Q202 | En utilisant une échelle de note de 1 à 5 – 5 signifiant que vous êtes tout à fait d'accord, et 1 que vous n'êtes pas du tout d'accord – veuillez noter les phrases suivantes :

1. « Je suis fier que le siège du CIO soit en Suisse »



Source: Link Institute, Lausanne, 2021

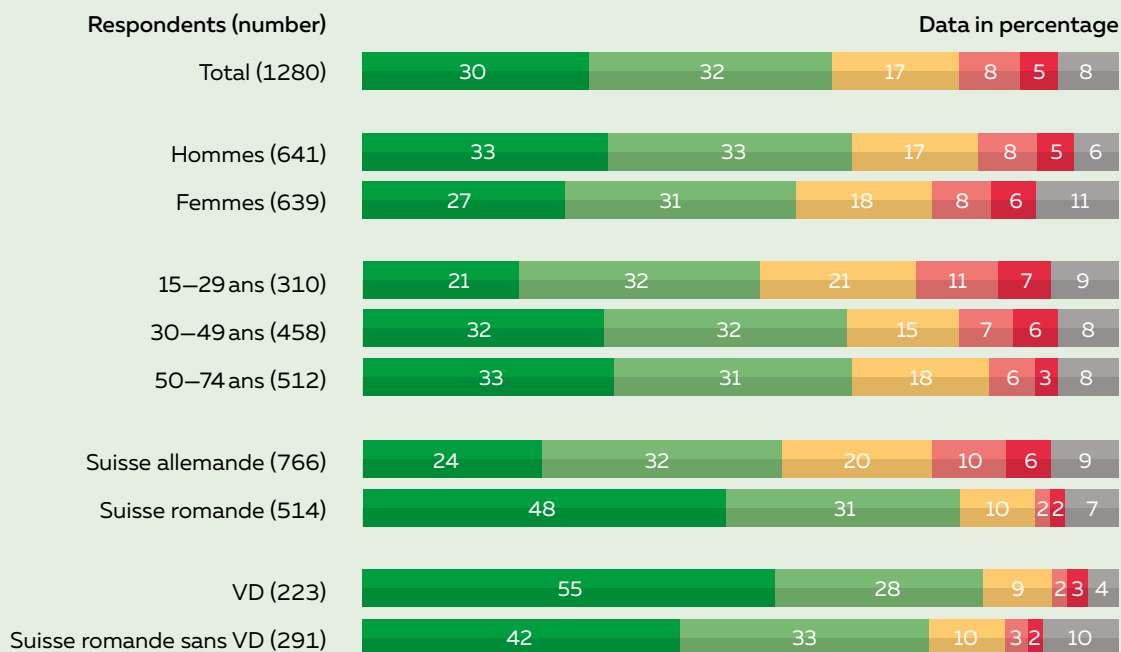
2. « Il est important que la Suisse accueille les organisations sportives internationales »



Source: Link Institute, Lausanne, 2021

3. « Le titre de capitale olympique est important pour Lausanne »

■ [5] Tout à fait d'accord ■ [4] ■ [3] ■ [2] ■ [1] Pas du tout d'accord ■ ne se prononce pas



Source: Link Institute, Lausanne, 2021

A propos de l'AISTS

L'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) se donne pour mission de professionnaliser la gestion du sport en intervenant dans trois grands domaines d'activité: la formation continue, la recherche appliquée et le développement d'un réseau international.

L'AISTS a été fondée en tant qu'organisation à but non-lucratif en 2000 par le Comité international olympique, l'EPFL, l'Université de Lausanne, l'Université de Genève, l'IMD, l'Ecole hôtelière de Lausanne, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud, qui reconnaissent tous l'importance de répondre à l'évolution des connaissances nécessaires aux managers sportifs d'aujourd'hui.

Par le biais de ses services de formation, l'AISTS prépare les managers sportifs internationaux de demain avec son Master of Advanced Studies in Sports Administration and Technology (AISTS MAS) à Lausanne; fournit des opportunités de développement aux organisations sportives internationales; et propose des formations sur site à l'étranger.

En plus d'orienter les organisations sportives dans un paysage sportif de plus en plus complexe par le biais de services et de conseils, la branche recherche appliquée de l'AISTS mène des projets indépendants et mandatés. Les domaines de spécialité de l'AISTS se situent principalement dans les grands événements sportifs, l'administration et le management du sport, le business et le développement du sport, et l'impact économique du sport.

AISTS
Académie internationale
des sciences et
techniques du sport

Quartier UNIL-Centre
Bâtiment Synathlon
1015 Lausanne
Switzerland

+41 21 692 64 80
info@aists.org

aists.org

AISTS Founders

